

COMMUNE D'AUBIGNÉ-SUR-LAYON (49)

AVAP Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Mars 2017

IV. ANNEXE A PORTEE REGLEMENTAIRE

1. Nuancier



Vu pour être annexé à la
délibération du conseil municipal
en date du 9 janvier 2017
créant l'Aire de mise en Valeur
de l'Architecture et du Patrimoine
d'Aubigné sur Layon

Le Maire,

Pierre ROBE



TERRIEN ARCHITECTES SARL
Architecte - Urbaniste
1 rue David d'Angers / 49100 ANGERS
T : 02 41 88 55 32 / F : 02 41 87 73 91
archi@icilater.com



URBAN'ISM
Urbaniste - Paysagiste
9 rue du Picard / 37140 BOURGUEIL
T : 02 47 95 57 06 / F : 02 47 95 57 16
contact@urban-ism.fr

SOMMAIRE

1. ENDUITS DE FAÇADE	4
2. NUANCIER DES BARDAGES	6
3. NUANCIER DES COUVERTURES	8
4.1. NUANCIER DES BAIES ET VOLETS.....	10
4.2. NUANCIER DES PORTES D'ENTREE, VITRINES ET PORTAILS.....	12
5. NUANCIER DES FERRONNERIES	14

1. Enduits de façade

Pour tout bâtiment, l'emploi d'enduits traditionnels est autorisé. Etant exécutés à la chaux et colorés par un mélange de sables de région, ils ne sont pas dotés de référence directe. Lors de la demande administrative, il sera donné une référence de teinte indicative (selon les tableaux ci dessous) et un type de finition (talochée, lavée, brossée). Lors du chantier, un échantillon de 0.5 m² sera à faire approuver par l'architecte des Bâtiments de France avant tout début d'application.

Pour les bâtiments anciens :

- Pour tous les bâtiments anciens protégés y compris pour leurs annexes, il sera fait usage exclusivement d'enduits traditionnels colorés par agrégats et sables dont des échantillons sont à soumettre au STAP avant exécution selon le processus ci dessus.
- Les enduits à pierre vue doivent rester à pierre vue. De manière générale, lors de toute intervention les modes de faire anciens existants sont à préserver : les joints creux doivent rester creux, les joints affleurants doivent rester affleurants.

Pour les bâtiments neufs :

- Il pourra être fait appel à des enduits d'usine, selon un choix restreint répertorié dans le tableau ci après.

A noter que les indications de fabricants ne sont qu'indicatives et ne visent qu'à renvoyer à des références de teinte.

Tout fabricant d'enduit à la chaux est autorisé. Les nuanciers présentés ici ne sont pas limitatifs.

ENDUITS DE FACADES			
Nuancier	PAREX LANKO	PRB	WEBER ET BROUTIN
	T.30 Terre d'argile	037 Camargue 901 Berry	013 Brun foncé 215 Ocre rompu
	T.50 Terre de sable	008 Vieux tuffeau	009 Beige
	T.60 Terre feutrée	040 Cévennes	545 Terre d'arène
	T.80 Beige	012 Vallée de Sèvre	212 Terre beige
		12 Plaine de Luçon	012 Brun
		023 Franche Comté bâti agricole	

2. Nuancier des bardages

PEINTURE ou BARDAGE

(Bâtiments artisanaux
et anciens ateliers
centre bourg)



RAL 7023



RAL 7030



RAL 7034



RAL 7036



RAL 7037

BARDAGE

(Bâtiments agricoles)



RAL 6003



RAL 6013



RAL 6014



RAL 6021



RAL 7002



RAL 7003



RAL 7006



RAL 7008



RAL 7013



RAL 8014



RAL 8017



RAL 8028

Nota : Pour les bâtiments couverts en toiture à faible pente, le bac de toiture pourra être de même couleur que le bardage des verticaux.

3. Nuancier des couvertures

Ardoise schiste naturelle, couleur terre cuite naturelle et dénuancés.



RAL 7024



RAL 7026



RAL 8004



RAL 8012



RAL 8023

Couleurs des matériaux naturels :

- ardoises d'Angers bleu schiste
- tuiles ocre rose de nuancement léger

Pour les bâtiments industriels ou agricoles de grande dimension et couverts en toiture à faible pente, la couverture pourra être de même couleur que le bardage vertical.

4.1. Nuancier des baies et volets



RAL 1013



RAL 1019



RAL 3004



RAL 3005



RAL 5014



RAL 6003



RAL 6013



RAL 6021



RAL 7003



RAL 7005



RAL 7006



RAL 7011



RAL 7015



RAL 7022



RAL 7032



RAL 7035



RAL 7036



RAL 7039



RAL 8007



RAL 8011



RAL 8015



RAL 8017



RAL 8024



RAL 8025



RAL 9002



RAL 9018

Les RAL signalés en rouge
ne sont autorisés que pour
les menuiseries et non pour
les volets.

4.2. Nuancier des portes d'entrée, vitrines et portails



RAL 3004



RAL 3005



RAL 5000



RAL 5009



RAL 5014



RAL 6003



RAL 6006



RAL 6013



RAL 6020



RAL 6021



RAL 7003



RAL 7005



RAL 7006



RAL 7011



RAL 7013



RAL 7015



RAL 7022



RAL 7036



RAL 7039



RAL 8011



RAL 8012



RAL 8015



RAL 8017



RAL 8024



RAL 8025

5. Nuancier des ferronneries



RAL 5000



RAL 5003



RAL 5004



RAL 5007



RAL 5014



RAL 6005



RAL 6006



RAL 6009



RAL 6021



RAL 7000



RAL 7012



RAL 7015



RAL 7016



RAL 7024



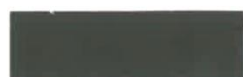
RAL 7035



RAL 7036



RAL 8014



RAL 8019